الجمعيـة الديمقراطيـة لنسـاء المغـربه
ⵜⴰⵎⴰⵙⵙⵓⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜⵉⵜ ⵏ ⵜⵍⵜⵉⵔⵉ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
Association Démocratique des Femmes du Maroc
ONG dotée du statut consultatif auprès du conseil Économique et social des Nations Unies
هيئة استشارية معتمدة لدى المجلس الاقتصادي والاجتماعي للأمم المتحدة

Communiqué de l'ADFM
à l'occasion du 5 octobre, journée internationale des enseignant.e.s

Pour une pédagogie de l'égalité

Ce n'est pas par hasard que les enseignant.es sont considéré.es comme « la variable la plus influente d'un système éducatif sur l'obtention de résultats d'apprentissage ». Les exigences de l'exercice de leur métier, parallèlement à l'école inclusive, dont l'égalité des sexes, viennent d'être remis en exergue dans le cadre du « Sommet de l'ONU sur la transformation de l'éducation » auquel notre pays a pris part du 16 au 19 septembre 2022.

Aussi, au moment où le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sport (MENPS) s'implique dans une dynamique de « Renaissance Educative », et à l'occasion de la journée internationale des enseignant.es, l'Association Démocratique des Femmes du Maroc appelle le gouvernement et le MENPS :

- A tenir compte du lien étroit entre l'apprentissage/appropriation par les enfants de « L'égalité femmes-hommes » en tant que valeur, attitudes et comportements durables, et les démarches pédagogiques de conscientisation critique nécessitant de la part des enseignat.es une forte motivation, des compétences méthodologiques appropriées et la capacité d'utilisation de différents supports, méthodes et techniquesavec maitrise et créativité.
- A retenir l'égalité hommes-femmes, constitutionalisée en 2011, comme principe structurant la refonte des curricula scolaires et des programmes de formation ainsi que la vie scolaire dans toutes ses dimensions, tel que prévu par la « Loi cadre de l'éducation formation » et la « Feuille de route » du MENPS.
- A assurer au corps enseignant et autres acteurs éducatifs des conditions optimales pour une pratique professionnelle performante, au niveau du recrutement, de la formation initiale et continue, du développement de carrière et du statut, de façon générale, parallèlement aux conditions favorisant pour les élèves, au quotidien, un apprentissage efficace et de qualité.

Tout en soutenant les efforts du corps enseignant en cette journée du 5 octobre, l'ADFM interpelle les enseignant.es sur leurs rôles dans la mise en œuvre de l'article 19 de la Constitution en tant que mission éducative et responsabilité sociale, et les appelle à faire de « la pédagogie de l'égalité » une entrée pour réinventer un métier « transformateur » et épanouissant aussi bien pour les enseigant.e.s que pour les apprenant.e.s

Association Démocratique des Femmes du Maroc
05 octobre 2022